



Préfecture des Hautes-Pyrénées
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Plan Communal de Sauvegarde

Bulletin de liaison

MARS 2011

N°12



SPÉCIAL FRELONS ASIATIQUES

Mesdames, Messieurs les maires,

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive dont les premières observations sur le territoire national ont été faites en 2005 dans le département du Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce a continué sa colonisation des départements du Sud-Ouest et, depuis 2007, est présente dans notre département.

Au vu de l'augmentation du nombre de nids recensés dans le département, il nous est apparu nécessaire de consacrer un numéro spécial pour vous informer et vous apporter des réponses dans le traitement de ce problème.

Ce bulletin fait suite au courrier de sensibilisation envoyé à tous les maires du département par le service Hygiène et Santé de la mairie de Tarbes. Les données que vous trouverez dans ce bulletin proviennent de ce service avec qui le SIDPC travaille en partenariat sur ce sujet.

Ce numéro traitera des points suivants :

- les données sur la biologie du frelon asiatique
- le piégeage des frelons
- les conseils sur la destruction des nids
- l'Observatoire départemental des Hautes-Pyrénées

————— ◆ —————
Suite au nouveau zonage de l'aléa sismique sur notre département, le bulletin prochain abordera ce sujet et vous rappellera des mesures de prévention et d'information préventive.

————— ◆ —————
Vous retrouverez également ce bulletin sur le site internet des Services de l'État à la rubrique [Santé Sécurité / Aide aux maires / Bulletin de suivi des PCS](#)

————— ◆ —————
Nous vous souhaitons bonne lecture.

La biologie du frelon asiatique

Cet insecte est une espèce qui vit exclusivement en colonie, composée de plusieurs centaines ou milliers d'individus.

Chaque colonie commence à se constituer dès le début du printemps (parfois très tôt dans la saison, selon la météo) à partir d'une seule femelle fécondée, appelée « reine »; cette colonie s'organise au sein d'un nid dont la taille augmente jusqu'en automne.

Les nids sont généralement situés à proximité d'un point d'eau pour élaborer la « pâte à bois » qui constitue le matériau de construction des nids; ceux-ci sont positionnés le plus souvent très haut dans les arbres. Toutefois, certains nids peuvent déroger à ce principe et se trouver sous des avant-toits ou dans des haies et présenter alors un réel danger pour la population.

Les frelons asiatiques ont un régime alimentaire à base de pollens et nectars de fleurs, de fruits mais aussi d'insectes divers (abeilles et mouches) pour fournir les protéines aux larves des nids.

C'est au cœur de l'été que l'activité des frelons et leur nombre deviennent importants et que la pression sur les abeilles, et les autres insectes gravitant autour des nids, se fait ressentir. Leur prolifération devient alors une menace pour la biodiversité locale.

Les jeunes reines sortent du nid en automne et, après fécondation, s'isolent à l'abri pour passer l'hiver. Les autres individus constituant la colonie meurent au début de l'hiver par le froid et par manque de soins en ce qui concerne les larves. Les nids sont alors abandonnés et ne sont jamais réutilisés.

La piqûre du frelon asiatique (uniquement les femelles) n'est pas plus toxique que celle des espèces autochtones (abeilles, guêpes ou frelons européens); ce sont les multiples piqûres qui peuvent être dangereuses. Ces insectes attaquent l'Homme lorsqu'ils se sentent en danger (vibrations d'une tondeuse par exemple) ou lorsque leur périmètre de sécurité (environ 5 mètres autour du nid) est violé.

Le piégeage des frelons

Prendre une future fondatrice de nid dans un piège permet de diminuer le risque de prolifération de nids de frelons.

Il faut piéger dans des créneaux de temps bien définis, en fonction du cycle de vie du frelon et dans des endroits ciblés.

Au printemps :

Piéger très tôt en sortie de l'hiver avec des **substances sucrées** et jusqu'à fin avril maximum pour éviter de tuer les frelons européens, plus tardifs.

Les femelles, qui ont jeuné tout l'hiver, ont besoin de glucides qu'elles trouvent dans les arbres (sève et miellats produits par les pucerons).

Les pièges utilisés sont ceux du commerce ou fabriqués avec des bouteilles d'eau en plastique. *Cf ci après « Fabrication d'un piège à frelons ».*

L'appât doit être sucré et alcoolisé, bière et sirop par exemple.

Placer les pièges sous les arbres, des chênes de préférence, entre 1,5m et 2,5m du sol ou entre les ruches (l'appât alcoolisé n'attire pas les abeilles) ou aux alentours des vergers.

En été :

Piéger quand les frelons commencent à approcher des ruches, fin juillet-début août.

L'appât est alors **protéiné exclusivement**; les frelons nourrissent leur larves.

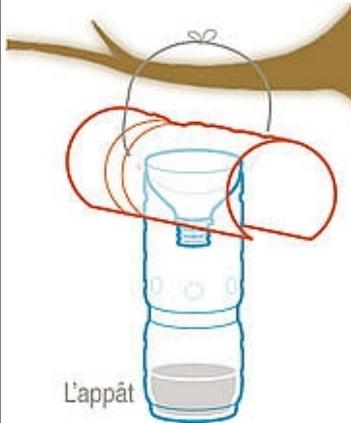
Préférer des appâts qui ne s'avariaient pas trop vite, pâtées pour chat, croquettes animales ou farines de poissons (sans incidence sur les abeilles). Mettre ces denrées à sec dans les pièges et installer ceux-ci entre les ruches et à leur hauteur.

A l'automne :

Piéger de fin septembre jusqu'aux premiers froids, mi-novembre, quand les jeunes reines se préparent à l'hibernation.

L'appât est **de nouveau sucré** pour préparer les réserves avant l'hiver.

Fabrication d'un piège à frelons



Se munir d'une bouteille d'eau plastique vide dont on découpe la partie haute pour former un entonnoir et qui sera retournée dans la deuxième partie de la bouteille.

Placer au dessus du haut de la bouteille (à 5 ou 10 cm), une protection contre la pluie.

Maintenir le tout à l'aide de fil de fer et faire une suspension qui permettra d'accrocher le nid sur une branche, de préférence au soleil.

Pour ne pas piéger d'autres insectes, installer une grille fine au dessus de l'appât et pratiquer des trous de diamètre 5,5mm dans la paroi verticale de la bouteille au niveau de la grille fine.

Pour empêcher le frelon européen de pénétrer dans le piège, percer le bouchon d'origine de trous de 7 mm de diamètre.

Conseils pratiques sur les pièges à frelons :

- ne pas les nettoyer lors de la recharge des appâts, ni d'une année sur l'autre, afin de conserver « l'odeur » du frelon
- remettre quelques frelons asiatiques dans le piège et éventuellement en écraser sur les parois du piège lors des recharges d'appâts
- il est possible de congeler des frelons asiatiques et les broyer au printemps suivant pour les mettre dans les premiers pièges.

👉 La destruction des nids de frelons



Lorsqu'un nid de frelons asiatiques est localisé, il convient d'évaluer l'opportunité de détruire ce nid en prenant en compte :

- la période de l'année à laquelle le signalement intervient. Pendant l'hiver, les nids ne présentent aucun danger; leur destruction ne se justifie pas puisque les nids ne contiennent plus d'individus actifs. Les nids sont susceptibles d'être dangereux du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

- le risque pour les populations alentours. L'appréciation du danger que représente le nid doit se fonder sur le site de l'implantation de ce dernier (proche d'habitations par exemple) et la proximité de passage des personnes (lieux publics, écoles...).

L'objectif de la destruction d'un nid est d'éradiquer l'ensemble des individus qui constitue la colonie.

Pour atteindre ce but en toute sécurité, il faut respecter les principes suivants :

- l'intervention doit avoir lieu le matin, avant le lever du soleil, et avant une reprise d'activités des individus

- proscrire toute intervention par des moyens mécaniques (tir au fusil, lance à eau, abattage des arbres...). Outre l'inefficacité de la destruction des frelons, ces méthodes peuvent être dangereuses pour les intervenants et se soldent par la dispersion de la colonie et la multiplication de nouveaux nids

- avant destruction, le nid doit être obturé (orifice d'entrée situé latéralement) pour éviter la dispersion des individus

- la technique de destruction utilisée doit permettre d'atteindre la totalité du nid afin de garantir l'élimination de tous les individus de la colonie (injection d'un insecticide sous pression ou d'un gaz sulfureux)

- la situation en hauteur des nids peut nécessiter l'emploi d'engin spécifique pour les atteindre (nacelles)

- après destruction par insecticide, pour éviter une dispersion du produit dans la nature et une contamination des autres insectes ou des oiseaux (qui sont friands des larves de frelons), le nid doit être décroché puis brûlé.

- Les intervenants doivent être munis d'un équipement de protection adéquat et renforcé ainsi que de lunettes afin d'éviter les projections de venin à travers la grille de protection.

Quoiqu'il en soit, la destruction des nids de frelons asiatiques est dangereuse, c'est le travail d'un professionnel.

L'Observatoire départemental des Hautes-Pyrénées

A l'issue de la réunion d'information du 18 décembre organisée par la mairie de Tarbes, il a été proposé la création d'un observatoire départemental piloté par le service Hygiène et Santé de la mairie de Tarbes.

Cet observatoire aura pour vocation :

- de recenser les nids existants et de les cartographier
- de mettre à jour et de diffuser les analyses et les données scientifiques auprès des communes
- de mutualiser les moyens techniques et humains

Dans l'attente de la création officielle de l'Observatoire, le service Hygiène et Santé de la mairie de Tarbes se tient à votre disposition pour toutes précisions ou conseils au **05.62.44.38.24**.

Les communes du département seront informées de la mise en œuvre de cet observatoire et des modalités définies pour le recensement des nids.